



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Hainaut

UN VOYAGE PRÉVU EN EUROPE ? PENSEZ À VOTRE CARTE EUROPÉENNE D'ASSURANCE MALADIE !



Valable 2 ans, elle facilite la prise en charge de vos éventuels soins médicaux



Connectez-vous sur votre compte ameli, rubrique « Mes démarches », « commandez une carte européenne d'assurance maladie »



**Pas encore de
compte ameli ?**

Flashez le QR code ou
créez-le sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr)

